

imputé comme par exemple la valeur des denrées agricoles produites et consommées dans la ferme. Par ailleurs, le concept du revenu utilisé dans l'enquête est plus large que celui qui est défini aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu parce qu'il englobe certains revenus monétaires non imposables tels que le supplément de revenu garanti et les pensions aux aveugles.

Tendances du revenu, 1961-78

7.7.2

Les tableaux 7.30 et 7.31 donnent une indication de l'évolution des revenus des familles sur une certaine période. Le plan de sondage a été modifié en 1966 pour prendre en compte les familles agricoles, mais cela n'empêche pas la comparaison avec les années antérieures. La première partie du tableau 7.30 montre que le revenu moyen (en dollars courants) dans toutes les régions a quadruplé ou quintuplé de 1961 à 1977, mais ces variations ne tiennent cependant pas compte de la diminution du pouvoir d'achat du dollar. La deuxième partie du tableau 7.30 en tient compte et indique les revenus moyens en dollars constants de 1971. Même exprimés ainsi, les revenus moyens ont au moins doublé dans toutes les régions depuis 1951.

Principales sources de revenu. Le tableau 7.36 donne la répartition en pourcentage des familles selon la principale source de revenu et par quintile, pour la période de 1961 à 1977. Dans ce genre d'analyse, les familles sont classées par ordre ascendant de la taille du revenu et divisées en cinq groupes égaux ou quintiles. Les caractéristiques (par exemple la principale source de revenu) sont ensuite totalisées pour chaque quintile.

Le tableau 7.36 révèle que bien que les transferts du gouvernement aient supplanté les salaires et traitements en tant que principale source de revenu pour la majorité des familles du quintile inférieur, les familles des autres quintiles dépendent encore largement des salaires et traitements.

Répartition des revenus selon la région. Comme l'indique le tableau 7.32, le revenu moyen des familles pour l'ensemble du Canada s'est établi à \$21,346 en 1978, mais la moyenne pour les diverses régions s'échelonnait entre un minimum de \$17,064 dans les provinces de l'Atlantique et de \$23,327 en Colombie-Britannique.

Répartition des revenus selon les caractéristiques des familles

7.7.3

La répartition des revenus est influencée par diverses caractéristiques personnelles et par les caractéristiques de la famille et du chef relativement à l'activité professionnelle. Il n'est présenté ici que trois classifications sommaires du revenu des familles, établies d'après l'âge et le sexe du chef, le niveau d'instruction du chef et diverses combinaisons de titulaires de revenu, mais on peut trouver des données sur les autres variables dans la publication annuelle intitulée *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu* (13-207 au catalogue de Statistique Canada).

Revenus selon l'âge et le sexe du chef de famille. Le tableau 7.33 indique que le revenu moyen des familles ayant un chef du sexe masculin (\$20,947) était beaucoup plus élevé que celui des familles ayant un chef du sexe féminin (\$12,089) en 1977. En fait, dans les groupes d'âge jeune, le revenu moyen des familles ayant un chef masculin représentait plus du double de celui des familles ayant un chef féminin. Toutefois, le revenu moyen des familles ayant un chef féminin âgé de 65 à 69 ans (\$15,172) et de 70 ans et plus (\$13,534) dépassait en 1977 le revenu moyen des familles ayant un chef masculin dans ces mêmes groupes d'âge (\$13,836 et \$10,870 respectivement). Bien que le revenu moyen des familles ayant un chef masculin s'accroisse avec l'âge pour atteindre un sommet entre 45 et 54 ans, le revenu moyen des familles ayant un chef féminin continue à augmenter dans le groupe d'âge 55-64 ans (surtout parce qu'on retrouve plus fréquemment des enfants d'âge adulte ou d'autres membres de la famille qui travaillent dans les familles ayant un chef féminin).

Revenus selon le niveau d'instruction du chef. Le niveau d'instruction du chef de famille est un autre facteur qui a une influence considérable sur le revenu de la famille. Comme l'indique le tableau 7.34, le revenu moyen des familles dont le chef a un